

Suède : Mikael, père de famille, tué par Mohammed, trafiquant de drogue...

écrit par Jules Ferry | 20 décembre 2024



La Suède face à l'islamisation et au djihad quotidien...

► Mikael, père de famille, est au cimetière ; il avait croisé Mohammed, un trafiquant de drogue...

Mohammed vient d'être officiellement accusé du meurtre de Mikael Janicki à Skärholmen ce jeudi 19 décembre



Mohammed, Mohammed
Khalid Mohammed

Mohammed, 18 ans, a été inculpé ce jeudi pour le meurtre très médiatisé du père d'un jeune enfant, Mikael Janicki, à Skärholmen en avril dernier.

C'est dans la soirée du 10 avril dernier que Mikael Janicki a été abattu à Skärholmen de deux balles, l'une dans l'abdomen et l'autre dans la poitrine.



Mikael Janicki, 39 ans, a été assassiné par Mohammed

Âgé de 39 ans et père de jeunes enfants, il affrontait un gang qui vendait de la drogue lorsqu'il a été assassiné. Le fils de Mikael, âgé de 12 ans, est témoin du meurtre. Une circonstance qui fait que l'incident est très médiatisé.

■Poursuite pour meurtre

Dans les jours et les semaines qui suivent, la police arrête plusieurs personnes soupçonnées d'être impliquées dans le meurtre du père du jeune enfant.

Toutefois, ce n'est que le 21 mai que la personne qui

détenait l'arme du crime a été arrêtée et inculpée : Mohammed, 18 ans, qui avait 17 ans au moment du meurtre. Il a été placé en détention le lendemain de son arrestation.

Mohammed avait déjà fait l'objet de condamnations pénales. Il s'agit d'un jeune irakien qui est arrivé en Suède alors qu'il était enfant, qui est aujourd'hui citoyen suédois et qui est connu de la police depuis avant sa majorité.

Mohammed vient d'être officiellement accusé du meurtre de Mikael Janicki. Le procureur général adjoint, Ove Jäverfelt, a remis sa citation à comparaître au tribunal de district jeudi matin 19 décembre.

■ Plusieurs co-accusés

Outre le meurtrier irakien, quatre autres jeunes hommes sont accusés de trois chefs d'accusation de complicité aggravée avec un criminel.

Les coaccusés sont âgés de 17 et 18 ans et sont également d'origine étrangère. Trois d'entre eux sont nés en Suède d'**immigrés originaires d'Irak, d'Afghanistan et d'Afrique du Nord**. Le quatrième bénéficie du secret de l'identité.

Dans son acte d'accusation devant le tribunal de district de Södertörn, l'accusation invoque de nombreuses preuves techniques. Il s'agit notamment de traces d'ADN de Mohammed sur l'arme du crime et d'une analyse téléphonique montrant que son téléphone portable se trouvait à proximité de la scène du crime au moment des faits.

[la Suède sous le choc après le meurtre de Mikael, tué d'une balle dans la tête devant son fils de 12 ans, après avoir croisé une bande de jeunes](#)

[Samnytt](#)



► 8000 € de dédommagement à un élève à qui l'on a demandé de changer de tenue vestimentaire...



Célébrations de l'Aïd.

Un enseignant d'une école de Göteborg a demandé à un élève de quitter la tenue de cérémonie musulmane qu'il portait en arrivant à l'école, tout droit sortie d'une fête de l'Aïd.

L'enseignant n'aurait pas dû agir de la sorte. **L'incident a été signalé au Médiateur pour les questions de discrimination** (DO), qui a jugé que l'élève avait été « soumis à un harcèlement » et qu'il s'agissait d'une « infraction particulièrement grave ».

La direction de l'école a également été critiquée par l'autorité pour « ne pas avoir rempli son obligation d'enquêter sur la situation et de prendre des mesures » à l'encontre de l'enseignant. L'école a déclaré avoir traité l'affaire de manière satisfaisante en discutant avec le

tuteur de l'élève, mais le Médiateur pense le contraire.

En l'occurrence, l'élève s'est conformé à la demande de l'enseignant et a changé de vêtements. Le motif de la réprimande était que le vêtement religieux était « *inapproprié* » dans l'environnement non confessionnel que l'école est censée être et qu'il était « *provocateur* » pour les non-musulmans.

– « *Remettre en question les vêtements que vous portez est très offensant, surtout lorsque cela est lié à la religion ou à l'appartenance ethnique. Dans ce cas, c'est également un enseignant qui offense l'élève, ce qui rend la situation particulièrement grave* », déclare Vanessa Grapenstedt, gestionnaire de cas au bureau du Médiateur, dans un [commentaire sur la décision de l'autorité](#).

■ Il suffit de « s'estimer » harcelé

Dans sa décision, l'autorité se réfère à la loi sur la discrimination et écrit que « *l'école qui apprend qu'un élève se considère comme victime de harcèlement dans le cadre de l'activité est tenue d'enquêter sur les circonstances et de prendre les mesures qui peuvent être raisonnablement exigées pour prévenir le harcèlement à l'avenir* ».

Selon le Médiateur, la réprimande relève de la définition du « harcèlement ». La « *dignité* » et les « *convictions religieuses* » de l'élève musulman ont donc été violées. Il affirme – sans citer de sources – que « *la discrimination, y compris sous la forme de harcèlement, est un problème majeur dans les écoles* ».

■ L'école et l'enseignant ne sont pas autorisés à commenter

Selon un rapport préparé par l'autorité elle-même, il existe également « *des lacunes dans la capacité des écoles à agir lorsqu'elles ont connaissance d'un cas de harcèlement* ».

L'incident actuel en est un exemple.

Il est également indiqué que l'école, après avoir menacé d'aller en justice, « a admis la discrimination et a versé une indemnité à l'élève ». Le montant s'élève à 90 000 couronnes suédoises. **Ni la direction de l'école ni l'enseignant ne sont autorisés à être entendus dans le communiqué de presse ou la décision du Médiateur.**

[Samnytt](#)



► Iido, originaire de Somalie, est inscrite aux cours de « suédois pour étrangers » depuis 16 ans : elle a du mal à se faire comprendre en suédois...



Elle ne peut que difficilement se faire comprendre en suédois lorsque la télévision vient l'interviewer – l'émission place une bande de texte dans laquelle on tente d'interpréter les propos d'Iido en suédois pour les téléspectateurs...

L'obligation faite aux migrants d'apprendre le suédois à leur arrivée en Suède est pratiquement inexistante. Nombreux sont ceux qui vont et reviennent aux cours année après année sans avoir satisfait aux exigences en matière d'études.

Iido, originaire de Somalie, en est un exemple.

Elle est arrivée en Suède il y a 16 ans et a étudié le « suédois pour étrangers » pendant tout ce temps. Pourtant, aujourd'hui, elle a du mal à se faire comprendre dans son suédois approximatif.

Iido Karshe, 39 ans, originaire de Somalie mais vivant aujourd'hui à Falkenberg, fait partie de ce que la gauche immigrationniste a décrit comme la « *pluie de compétences* » sur la Suède, et dont le Premier ministre de l'époque, Stefan Löfven (S), a déclaré lors d'un débat des chefs de parti organisé par la télévision d'État « *qu'elle sera un peu plus tard un atout pour la société* ».

Iido est arrivée en Suède en 2008, il y a 16 ans !

Depuis qu'Iido est en Suède, elle étudie le SFI, le suédois pour immigrants. À titre de comparaison, c'est le temps qu'il faut à d'autres pour terminer l'école primaire, l'école secondaire supérieure et quelques années d'études à l'université.

Iido elle-même ne trouve rien d'étrange dans le fait qu'elle se batte depuis si longtemps avec le cours de suédois de base.

De plus, Iido affirme qu'il faut du temps pour apprendre le suédois si, comme elle, vous êtes une mère célibataire de quatre enfants et que vous travaillez parallèlement à vos études de suédois.

Iido travaille dans le secteur des soins aux personnes

âgées.

L'obligation pour le personnel d'une maison de retraite de pouvoir communiquer en suédois avec les clients est une exigence souvent ignorée. Iido en est un exemple.

■ La langue suédoise n'est pas la seule chose qu'Iido trouve difficile à intégrer.

Après 16 ans dans le pays, elle est toujours fondamentaliste musulmane et, dans l'émission de télévision, elle porte une robe noire intégrale avec un voile très choquant pour un Occidental.

■ Un migrant sur trois échoue aux cours de base pour immigrants...

Iido n'est pas un cas unique. Dans une émission parallèle, la chaîne de télévision SVT rapporte qu'un migrant sur trois n'a pas terminé une seule partie du cours SFI après cinq ans d'études, et encore moins l'ensemble du cours. Les chiffres proviennent de l'Agence nationale pour l'éducation.

[Samnytt](#)